



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'établissement de l'école de l'Harmonie (Saint-Édouard et Monseigneur-Robert), tenue le 5 novembre 2018, à 19 h 00, au 769 avenue de l'Éducation, Québec, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

PRÉSENTS :

AMYOT, Philippe	Représentant du personnel enseignant
BALAM, Mete	Représentante des parents
BÉLANGER, Geneviève	Représentante du service de garde
BESSETTE, Jean-Luc	Représentant des parents, PRÉSIDENT
CASTONGUAY, Ève-Marie	Représentante des parents
GIRARD, Valérie	Représentante du personnel professionnel
LEBEL, Pierre-Éric	Représentant des parents
MORIN, Julie	Représentante des parents
MORIN, Brigitte	Représentante du personnel enseignant
NGOLWA, Moïse	Représentant des parents
RIVIÈRE, Tiphanie	Représentante des parents
ST-PIERRE, Linda	Représentante du personnel de soutien
THIBEAULT, Nicholas	Représentante des parents
TREMBLAY, Nancy	Représentant du personnel enseignant
TURCOTTE, Clément	Commissaire
TURCOTTE, Valérie	Représentante du personnel enseignant

PARTICIPANTES :

BOITEAU, Chantal	Directrice
GAGNÉ, Gina	Directrice adjointe
GOUPIL, Émilie	Directrice adjointe

INVITÉ :

Aucun

ABSENT(S) :

ABRAN, Josée	Représentante du service de garde
--------------	-----------------------------------

Madame Cindy Deshaies-Girouard agit à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté, la séance est ouverte à 19h00.



Procès-verbal du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** **École de l'Harmonie**

CE-18-19-12

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Tremblay et appuyé par madame Julie Morin, l'adoption de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018
4. Suivis au procès-verbal
5. Questions du public
6. Adoption des prévisions budgétaires
7. Approbation de dérogations à l'horaire pour les 20 et 21 décembre 2018
8. Approbation du processus de sélection PP
9. COSP
10. Information du comité de parents
11. Communication de la présidence
12. Communication de la direction
13. Application Hop Hop
14. Information des services de garde
15. Autres sujets
16. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-18/19-13

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2018.**

IL EST PROPOSÉ par madame Tiphany Rivière et appuyé par monsieur Moïse Ngolwa l'adoption du procès-verbal du 2 octobre 2018 avec modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Clément Turcotte remercie les membres du conseil d'établissement pour leur vote de confiance tenue lors de la précédente assemblée lui permettant d'assister et de donner son avis à titre de commissaire durant les assemblées.

5. **QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a personne de présent.

6. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

CE-18/19-14

Madame Chantale Boiteau présente les prévisions budgétaires et annonce au conseil d'établissement qu'il y a des surplus qui s'expliquent par les raisons suivantes :

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

- À la fin de la précédente année budgétaire, des demandes au fonds de réserve de la commission scolaire ont été faites pour des élèves ayant des besoins particuliers. Ces demandes ont permis à l'école d'amasser une somme de 25 000 \$ que l'école ne pouvait pas prévoir lors de la précédente prévision budgétaire.
- Des sommes ont été versées par le ministère en cours d'année.
- La pénurie de personnel a fait en sorte que des postes d'éducatrices n'ont pu être comblés malgré les sommes prévues à cet effet.

Pour éviter de se faire prendre par la pénurie de personnel cette année, nous sommes allés chercher les services a priori pour faciliter le recrutement ce qui explique la différence de coût dans nos prévisions actuelles.

Les postes du service de garde ont été bonifiées afin de les rendre plus alléchants et espérer contrer la pénurie de personnel dans ce service.

Une parenthèse est faite pour expliquer le concept de classe semi-flexible pour expliquer le choix des enseignants qui souhaitent profiter de cette pédagogie.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pier Éric et appuyé par madame Nancy Tremblay, l'adoption des prévisions budgétaires.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. **APPROBATION DE DÉROGATIONS À L'HORAIRE POUR LES 20 ET 21 DÉCEMBRE 2018**

Un réveillon de Noël sera organisé à Monseigneur Robert. Les enfants quitteront l'école au plus tard à 20 h 30 et auront congé le lendemain.

À Saint-Édouard, les élèves auront un horaire continu le 21 décembre ce qui leur permettra de quitter l'école plus tôt.

Les élèves de 6^e année participeront à un Marché de Noël. Cette activité leur permettra de travailler un volet entrepreneurial. Une partie des profits réalisés durant cette activité iront à un organisme déterminé par les élèves et le reste sera consacré à une activité ou autre chose de leur choix.

IL EST PROPOSÉ par madame Tiphonie Rivière et appuyé par monsieur Philippe Amyot, l'approbation de dérogations à l'horaire pour les 20 et 21 décembre.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. **APPROBATION DU PROCESSUS DE SÉLECTION PP**

CE-18/19-15



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

CE-18/19-16

Considérant que cette année, les frais d'admission ne pouvaient plus être chargés aux parents, il a été décidé de mettre en place un comité formé d'enseignants et de professionnels afin d'élaborer un processus de sélection permettant d'évaluer les aptitudes scolaire et sociale des jeunes désirant s'inscrire au PP, plutôt que de faire affaire avec la firme Brisson Legris.

Madame Gina explique aux membres du conseil d'établissement les modalités du processus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre-Éric Lebel et appuyé par madame Tiphonie Rivière, l'approbation du processus de sélection PP.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

9. CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Le tableau des C.O.S.P. (obligatoires pour les élèves du 3^e cycle) est présenté aux membres du conseil d'établissement. On indique qu'il s'agit là d'un portrait général dont les dates restent à confirmer.

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Turcotte et appuyé par madame Julie Morin, l'adoption des contenus en orientation scolaire et professionnelle.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

10. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Il a été suggéré d'instaurer un sous-comité pour créer un coffre à outils permettant de mieux connaître les ressources utilisées par les écoles. Le but est d'échanger pour que tout le monde puisse mettre en commun leurs ressources et initiatives. Dix parents représentant dix écoles ont accepté de participer à ce sous-comité.

Il reste toujours des détails à régler au niveau des montants à rembourser pour le recours collectif. C'est une firme externe qui est en charge de gérer ce dossier.

Des parents sont préoccupés par rapport à la législation du cannabis. Des affiches seront installées dans toutes les écoles, même au primaire.

Il est proposé de partager l'activité « scène de crime » créée à St-Edouard avec les autres écoles pour stimuler les jeunes à un projet d'écriture.

11. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Pas de communication

12. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

CE-18/19-17

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

Madame Chantale Boiteau encourage les membres du conseil d'établissement à remplir le sondage du PEVR dont le lien a été envoyé par courriel à l'ensemble des parents. Un suivi sera fait à ce sujet au prochain conseil d'établissement. Il est également mentionné que les élèves de 3e année de St-Edouard ont fait un rallye avec la société historique. Ce dernier a été très apprécié par les élèves.

13. APPLICATION HOP HOP

Le service de garde s'apprête à commencer l'utilisation de l'application HOP HOP qui permettra aux parents de prévenir l'école de leur arrivée afin que l'enfant puisse se préparer d'avance.

Si le parent est intéressé à utiliser cette application, il devra en faire l'achat sur l'App Store. Il devra ensuite placer sa photo pour configurer son compte. Le service de garde pourra valider que le compte configuré est bien celui d'un élève de leur école. Tout l'aspect sécuritaire et logistique de l'application est généré en fonction des critères de l'école et de la commission scolaire.

Une période d'essai gratuite est prévue afin de permettre aux parents de connaître cette application. Ils pourront décider par la suite de l'adopter ou non en procédant à son achat.

La lettre de présentation qui doit être envoyée aux parents est présentée au conseil d'établissement qui émet des suggestions pour la rendre plus précise.

14. INFORMATION DES SERVICES DE GARDE

Du côté de St-Édouard, les activités proposées par la LIG (ligues inter-services de garde) n'ont pas démarrées en raison du manque d'inscriptions. La proposition d'une mini ligue qui diminuera les coûts de 10 \$ sera offerte pour que les jeunes puissent faire du sport à moindres coûts le soir, au service de garde.

15. AUTRES SUJETS

Il est proposé que les activités offertes au service de garde soient affichées sur un babillard pour que les parents n'aient pas l'impression que leur enfant est continuellement en jeux libres. Ces informations sont déjà affichées dans les corridors à St-Édouard. L'équipe du service de garde de Monseigneur-Robert se penchera sur le sujet.

M. Philippe informe les membres du conseil d'établissement que les élèves de musique feront une prestation au lancement du film « l'univers des animaux fantastiques », le vendredi 16 novembre à 18 h au Cinéplex Odéon de Beauport.

16. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le 28 janvier à 19h00, au bâtiment Saint-Édouard.

17. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21h25.

Monsieur Jean-Luc Bessette
PRÉSIDENT,

Madame Cindy Deshaies-Girouard
SECRÉTARIAT,